

COMPOSANTE Faculté de Droit et de Science Politique

DUREE

14 heures sur deux jours

DATE(S)

Nous consulter

HORAIRES

9h -12h30 - 14h -17h30

LIEU

Aix-Marseille Université
Centre de droit du sport
110 La Canebière
13001 Marseille

COÛT/TARIF

1 790 € Nets de taxe
Établissement non soumis à la TVA.

ORGANISATION

Interentreprises
Possibilité en intra
(pour les tarifs : nous consulter)
Session limitée à 10 personnes

**SUIVI ET EVALUATION
SANCTION DE LA
FORMATION**

Suite à l'évaluation de la formation,
remise de :
- Attestation de compétences et de fin de formation
- Formation validée au titre de la formation continue des avocats

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles de constitution des sociétés sportives
- Maîtriser les règles juridiques encadrant la gestion des sociétés sportives
- Maîtriser les règles gouvernant la répartition des compétences et des responsabilités entre les deux entités constitutives d'un club de football : l'association-support et la société sportive
- Déterminer les principales clauses de la convention conclue entre l'association support et la société sportive

PUBLIC

Avocats, juristes de clubs, experts comptables, commissaires aux comptes.

PRE-REQUIS ET MODALITES D'ENTREE EN FORMATION

Professionnels souhaitant professionnaliser et approfondir leurs savoir-faire.

PROGRAMME**I - Le droit commun des sociétés sportives**

- 1 – Constitution
- 2 - Règles de fonctionnement

II - Le droit des sociétés sportives spéciales

- 1 - Statuts types des sociétés sportives spéciales
- 2 - La société anonyme à objet sportif (SAOS)
- 3 - La société anonyme sportive professionnelle (SASP)
- 4 - L'entreprise unipersonnelle sportive à responsabilité limitée (EUSRL)

III - La convention conclue avec l'association

- 1 - Stipulations obligatoires
- 2 - Autres stipulations

**LES + DE LA FORMATION
MOYENS ET METHODES
PEDAGOGIQUES**

- Accueil petit déjeuner
- Déjeuner avec le formateur
- Remise support papier
- Remise support électronique

Responsable de la formation

Jean-Michel MARMAYOU
Directeur du Centre de droit du sport

Intervenants

Bastien BRIGNON
Maître de conférences, AMU

Renseignements pédagogiques

Jocelyne Delahaye
Jocelyne.delahaye@univ-amu.fr
04 96 12 61 70

Inscriptions & devis

fpc-entreprises@univ-amu.fr
04. 42. 60. 42. 80

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention

QUALITÉ DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

RESPONSABLE DE LA FORMATION ET INTERVENANT :

Jean-Michel MARMAYOU

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences, HDR
- Directeur du Centre de droit du sport d'Aix-Marseille
- Directeur adjoint de l'Institut de droit des affaires de la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille

Lien vers liste de publications : http://www.ida-aixmarseille.fr/equipe/equipe-pedagogique/cv_jm/



INTERVENANT 1 Bastien BRIGNON

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences, HDR
- Responsable du Master Professionnel « Ingénierie des Sociétés »
- Responsable du DESU Droit et Pratique des Affaires

